

nements, sur les causes, lointaines et immédiates, qui les ont produits, sur les douloureuses conditions dans lesquelles ils se développent, et sur les conséquences qu'ils peuvent imposer au monde entier en général, et à notre cher pays, le Canada, en particulier.

Je tiens à vous dire, en premier lieu, comment j'ai compris mon devoir en m'adressant à mes compatriotes. Je ne saurais vous en donner une explication plus complète qu'en lisant les lignes suivantes qui terminent la lettre de dédicace de mon ouvrage:—

“Au cours des cinquante dernières années, comme
 “membre de la milice canadienne, à divers degrés d'un
 “service de trente-six ans, comme membre de l'Assem-
 “blée législative de la province de Québec, comme
 “député à la Chambre des communes du Canada, j'ai
 “souvent prêté le serment d'allégeance au Souverain de
 “la Grande-Bretagne. Bien jeune encore, je savais que
 “sous l'égide de la Couronne britannique, le citoyen
 “de l'Empire, tout en étant fidèle à son serment, jouis-
 “sait de la précieuse liberté d'exprimer son opinion.
 “Mais j'avais aussi de bonne heure compris que, dans
 “le cours des destinées d'un “Etat”, des jours pouvaient
 “se présenter pleins de péril pour son existence. Et
 “je m'étais dit que dans ces moments de douloureuse
 “épreuve, le devoir de la loyauté se concilierait très
 “heureusement avec le plus fier amour de la liberté
 “politique.

“En défendant, avec toute l'ardeur d'une conviction
 “profondément sincère, la cause sacrée des Alliés sur
 “les champs de bataille, j'accomplis mon devoir de
 “sujet britannique, de citoyen du Canada et de la
 “province de Québec, de fils de la France, de serviteur
 “dévoué de la justice et du droit. Je suis fidèle à mon
 “serment.”

C'est donc avec la même conception de mon devoir que je vais vous parler de la “Grande Guerre”.

Mesdames et Messieurs, il ne saurait y avoir deux opinions raisonnablement divergentes sur la guerre. Elle est un grand malheur. Toujours elle l'a été. Elle